

Jeunes au volant... ...les principaux facteurs de risques





Jeunes au volant... ...les principaux facteurs de risques

« Sur la route, chaque prise de liberté avec la règle, chaque comportement à risque peut mettre en péril notre vie, celle de nos passagers et celle des autres usagers de la route. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter des drames ». (securite-routiere.gouv.fr)

> L'alcool	p3
> La vitesse	p5
> Les distracteurs	p6
> Contacts utiles	p7
> Quiz	p8

L'alcool

En France, l'alcool est en cause dans près d'**un tiers des accidents mortels**. Chaque année, plus de 1 000 personnes sont tuées dans des accidents avec alcool, une personne tuée sur quatre est un jeune de moins de 25 ans.

Ces chiffres, toujours trop élevés, trouvent leur explication dans les **effets de l'alcool** : réduction du **champ de vision**, modification de l'**appréciation des distances**, augmentation du **temps de réaction**, amoindrissement de la **capacité d'attention**, exagération des **réactions émotionnelles**.

Prévenir et éviter les risques

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, les acteurs de la sécurité routière transmettent des **messages de bon sens**, souvent déclinés en slogans :

- faire preuve de **vigilance** car, dès le premier verre d'alcool, le risque existe
- disposer d'un alcootest/éthylotest et s'auto-tester, **soufflez... vous saurez**
- **passer le volant** à une personne sobre
- **refuser** de monter dans le véhicule d'un conducteur qui a bu
- **empêcher** celui qui a trop bu de prendre la route, **quand on tient à quelqu'un... on le retient**
- **avant une soirée**, penser à **s'organiser** en désignant un conducteur responsable, Sam qui ne boit pas, qui raccompagnera tout le monde, ou en dormant sur place.

Consommer et éliminer

Quelle que soit la quantité d'alcool consommée, le **taux maximal d'imprégnation** de l'organisme est atteint une demi-heure après une absorption à jeun, une heure après une absorption au cours d'un repas. En revanche, il faut **beaucoup de temps pour éliminer** l'alcool. Un sujet en bonne santé élimine 0,1 à 0,15 g/l d'alcool par heure, l'alcool peut donc être présent jusqu'à tard le lendemain.

A noter : *du fait de leur différence physiologique, hommes et femmes n'ont pas le même taux d'alcoolémie pour une dose d'alcool identique, les femmes ont toujours un taux supérieur.*

Lorsque l'on parle de verres ou de doses d'alcool, on fait bien entendu référence à la **quantité standard d'alcool** servi dans un bar, et non à la maison où les quantités sont aléatoires et souvent généreuses !

Ces doses-bar sont les suivantes :

- > 25 cl de bière à 5°
- > 2,5 cl pour un apéritif anisé à 45°
- > 10 cl pour un verre de vin à 12°
- > 3 cl pour un whisky à 40°

Attention ! Chacun de ces verres correspond à **0,25 g d'alcool par litre de sang** pour celui ou celle qui le boit à jeun ; il ne sert à rien de rajouter de l'eau ou du soda, cela ne change pas la quantité d'alcool présente dans le verre.



ALCOOL ET CONDUITE : CHIFFRES-CLÉS

- > une personne qui a bu a 8,5 fois plus de risque d'être responsable d'un accident mortel
- > 62 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel ont un taux d'alcoolémie supérieur à 1,5 g/l
- > 1/3 des accidents mortels qui se produisent le week-end impliquent des conducteurs alcoolisés âgés de 18 à 24 ans
- > les Français sont de plus en plus nombreux à empêcher un ami qui a bu de prendre le volant, 65 % en 2011 contre 77 % en 2014, et vous ?

Infractions et sanctions

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le taux d'alcool pour les **permis probatoires** est de **0,2 g/l de sang** ; un seul verre suffit à dépasser ce seuil, autrement dit les jeunes conducteurs doivent appliquer la règle du **zéro verre d'alcool**.

Avec un taux d'alcoolémie supérieur ou égal à 0,2 g/l le conducteur encourt un retrait de 6 points sur son permis, une amende forfaitaire de 135 €, une immobilisation du véhicule.

En France, le taux d'alcool limite autorisé pour les conducteurs ayant plus de 2 ou 3 ans de permis est de **0,5 g d'alcool par litre de sang** soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré. Entre 0,5 g et 0,8 g d'alcool par litre de sang le conducteur encourt une amende de 135 € et un retrait de 6 points sur son permis de conduire pouvant entraîner une annulation ou une suspension de son permis de conduire de 3 ans ainsi qu'une immobilisation du véhicule.

A partir de 0,8 g d'alcool par litre de sang le conducteur commet un délit, il peut alors encourir une amende jusqu'à 4 500 €, une suspension ou une annulation de 3 ans de son permis de conduire, l'immobilisation du véhicule et jusqu'à 2 ans de prison.

A noter : 21 pays européens ont déjà adopté une alcoolémie légale inférieure à 0,5 g/l, soit pour leurs conducteurs novices, soit pour tous.

LE PERMIS À POINTS

Le permis, doté d'un capital de 12 points (6 pour les nouveaux conducteurs), repose sur un principe simple qui consiste à amener les contrevenants sanctionnés par des retraits de points à adopter une conduite responsable et donc respectueuse du code de la route, pour eux-mêmes et pour les autres.

La vitesse

L'analyse des enquêtes accidents fait ressortir que **la vitesse est la première cause de mortalité** sur nos routes. Ainsi dans 48 % des accidents mortels l'un des conducteurs roulait à une vitesse inadaptée. Or la vitesse a des effets non négligeables sur le véhicule et sur le conducteur.

Les effets sur le véhicule

Les infrastructures et la signalisation sont conçues pour offrir une conduite sans risque à condition de respecter les **limitations de vitesse** autorisées.

En les dépassant, on s'expose à un certain nombre de **dangers** car le véhicule devient **moins maniable**, le **changement de trajectoire** et la **maîtrise du véhicule** sont plus difficiles notamment à cause de la **diminution de l'adhérence** des roues et du fait de la **force centrifuge**. En effet il suffit parfois de quelques km/h de

trop pour que la force centrifuge soit plus forte que l'adhérence et qu'un véhicule fasse une sortie de route dans un virage. Pour réduire la force centrifuge – cette dernière est multipliée par 4 lorsque la vitesse est multipliée par 2 – il suffit de lever le pied.

Les effets sur le conducteur

Les limitations de vitesse ont été fixées à partir **d'observations scientifiques des limites de l'individu** (vision, temps de réaction, résistance aux chocs), et de lois physiques (freinage, adhérence...). Au-delà de ces limites, la sécurité des usagers de la route est mise en danger.

Le **champ visuel** à l'allure d'un piéton est de 180°, à 40 km/h il est de 100°, à 70 km/h il se réduit à 75° et à 130 km/h il n'est plus que de 30° : on parle alors d'une vision en tunnel, les informations périphériques ne sont plus prises en compte.

La **distance d'arrêt** correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur à laquelle il faut ajouter la distance de freinage du véhicule.

Le **temps de réaction** varie de une à deux secondes selon les individus, la distance parcourue pendant ce délai incompressible s'accroît avec la vitesse, quel que soit le conducteur.

La **distance de freinage** dépend de l'état de la chaussée, mais surtout de la vitesse. Quand la vitesse double, la distance de freinage est multipliée par 4.

Il est conseillé de conserver une distance de sécurité égale à la distance parcourue pendant deux secondes.



ROULER VITE FATIGUE

Ce ne sont pas les vitesses modérées qui fatiguent mais la conduite rapide. En effet, elle oblige le conducteur à traiter un grand nombre d'informations à la fois et induit un stress important qui entraîne fatigue et perte de vigilance, principaux facteurs d'accidents.

Chaque fois que la vitesse moyenne pratiquée baisse de 1 km/h, c'est 3 à 4 % de victimes épargnées.

La résistance aux chocs

En cas d'accident, la **violence du choc** augmente avec la vitesse.

En cas de **choc frontal** à 30 km/h la probabilité pour un **piéton** d'être tué est de 15 %, à 60 km/h cette probabilité est de 85 %, au-delà de 60 km/h les **chances de survie sont quasi nulles**.

Il en est de même pour les **passagers** d'un véhicule : même ceinturés lors d'un choc frontal à 70 km/h les chances de survie sont de 50 % et au-delà de 80 km/h elles sont quasi nulles. Et sans ceinture de sécurité l'accident peut devenir mortel dès 20 km/h.

Le saviez-vous ? Près de **7 conducteurs de deux roues motorisés sur 10 ont déjà chuté une fois** et près de la moitié

*a été blessée. **L'équipement c'est important !** D'ailleurs les **gants sont obligatoires** pour le conducteur et le passager depuis le 20 novembre 2016.*

Les distracteurs

Il existe **plusieurs formes de distraction** auditives, visuelles, physiques, cognitives.

Les dangers que représentent les distracteurs sont très mal évalués par les conducteurs, et pourtant ils peuvent être la cause de bon nombre d'accidents.

On comprend donc mieux la succession de lois mises en place autour de cette thématique ces dernières années ; la dernière en date est celle de juillet 2015 concernant l'interdiction du port du casque ou d'oreillettes en conduisant un véhicule ou un cycle.

DES FACTEURS DE DISTRACTIONS MULTIPLES

Ils peuvent être matériels (téléphone, smartphone, écouteurs, oreillettes, casque, GPS, baladeur numérique...) mais aussi comportementaux (stress, émotivité, fébrilité...), tous peuvent amener à manquer d'attention et de vigilance ou à perdre son sang-froid... donc à prendre des risques.

Téléphone et smartphone concentrent à eux seuls la totalité des facteurs de distraction, ils sont omniprésents dans nos vies... et malheureusement dans nos voitures aussi.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 1 accident corporel sur 10 est lié à l'usage du téléphone au volant

- 1 personne sur 2 déclare utiliser son téléphone en conduisant
- téléphoner multiplie par 3 le risque d'accident
- 31 % des conducteurs déclarent lire des SMS au volant (61 % ont moins de 35 ans)
- écrire un message au volant multiplie par 23 le risque d'accident



Contacts utiles

Au sein des services de l'Etat, des coordinations sont chargées de piloter la politique locale de sécurité routière

Coordination sécurité routière Doubs

DDT du Doubs, 6 rue du Roussillon,
25000 Besançon, 03 81 65 62 62
damien.david@doubs.gouv.fr

**Coordination sécurité routière
Territoire de Belfort**

Préfecture du Territoire de Belfort,
Rue Bartholdi
90000 Belfort, 03 84 57 00 07
patricia.lavocat@territoire-de-
belfort.gouv.fr

Coordination sécurité routière Jura

DDT du Jura, 4 rue du Curé
Marion, 39000 Lons le Saunier,
03 84 86 80 00
christophe.roux@jura.gouv.fr

**Coordination sécurité routière
Haute-Saône**

Préfecture de la Haute-Saône,
1 rue de la Préfecture, 70000 Vesoul,
03 84 77 70 00
sandra.laurens@haute-saone.gouv.fr

PARTANT(E) POUR UN QUIZ ? (Parfois, plusieurs réponses sont possibles)

1) Dans un bar, si je bois 2 bières à 5° mon alcoolémie sera moins élevée que si je bois 2 whiskies à 40° :

A oui / B non

2) Un taux d'alcool de 0,60 g/l de sang entraîne la perte de :

A 3 points / B 4 points

C 5 points / D 6 points

3) Après avoir consommé de l'alcool :

A j'évalue moins bien les distances

B je surestime mes capacités

C mon champ visuel est réduit

D mon temps de réaction est plus court

4) Un conducteur qui provoque un accident corporel sous l'emprise de l'alcool risque d'avoir sa prime d'assurance multipliée par 2,5 :

A oui / B non

5) Plus je roule vite, plus la distance parcourue pendant le temps de réaction est longue :

A oui / B non

Plus je bois de l'alcool, plus le temps de réaction est long :

C oui / D non

6) En moyenne, en 1 heure, l'organisme élimine l'alcool à raison de :

A 0,05 g par litre de sang

B 0,15g par litre de sang

C 0,25 g par litre de sang

D 0,35 g par litre de sang

7) Le cannabis a des effets pendant 2 à 7 heures :

A oui / B non

Il peut être décelé plusieurs jours après l'absorption :

C oui / D non

8) L'alcoolémie atteint son maximum plus vite lorsque l'alcool est absorbé :

A à jeun

B au cours d'un repas

9) Si un conducteur qui a trop bu veut prendre le volant :

A je lui fais boire du café salé

B je lui donne de l'aspirine

C je l'incite à dormir sur place

10) Les effets de l'alcool se ressentent sur la conduite dès :

A 0,30 g/l de sang

B 0,50 g/l de sang

C 0,80 g/l de sang

D 1,20 g/l de sang

Réponses :

1. B 2. D 3. A-B-C 4. A 5. A-C 6. B 7. A-C 8. A 9. C 10. A

Sources :

> **Coordination sécurité routière Doubs**

> **securite-routiere.gouv.fr**

Crij de Franche-Comté

27 rue de la République
25000 BESANÇON

03 81 21 16 16

jeunes-fc.com